

Détournement d'avions du 6 septembre 1970Séance extraordinaire du Conseil fédéral  
du 16 septembre 1970

M. Graber constate que le Conseil a été bien inspiré de prendre la température du Parlement en convoquant les commissions des affaires étrangères. Leur appui unanime est réconfortant. Le chef du département a confirmé la résolution du Conseil de soutenir le front de solidarité avec les pays intéressés aussi longtemps qu'il est possible de poursuivre la recherche d'une solution globale et que tous nos partenaires y contribuent.

M. Graber relate ensuite que la représentation de la RFA a demandé la convocation d'une séance nocturne pour impartir jusqu'à aujourd'hui à 12 heures un délai à tous les partenaires pour faire connaître leur contribution, sinon il manifesterait sa désapprobation en se retirant. Israël, à qui on reproche son attitude intransigeante, a fait savoir par son représentant qu'il ne discuterait jamais sous la pression d'un ultimatum. Il a poursuivi en disant qu'il n'y avait pas de raison de croire qu'une solution globale était impossible. - Entre-temps, le CICR a modifié son avis et envoyé sur place non seulement son représentant permanent au Caire (M. Boisard), mais le directeur de l'Institut Henri Dunant (M. Boissier). L'organe consultatif en a pris connaissance avec satisfaction. Les représentants de Grande-Bretagne et des Etats-Unis se sont élevés contre le délai fixé par la RFA parce qu'il rend toute réflexion impossible. Dans l'hypothèse de ce retrait, le Département politique estime que la situation est si dégradée à Amman (institution du gouvernement militaire avec ses conséquences) qu'elle constitue une menace imminente et grave pour les otages. On craint que l'épreuve de force décisive soit engagée de façon irréversible. L'annonce d'une rencontre le 18 septembre entre le président des Etats-Unis et Mme Golda Meir fait supposer que l'affaire du détournement sera très vraisemblablement traitée. Donc sauf événement grave survenant en Jordanie, il faudrait au moins attendre cette réunion. On pense qu'Israël, à moins de céder - ce qui est peu probable puisqu'il est en guerre - serait bien inspiré de libérer les autres partenaires en constatant qu'il n'y a pas de solution globale possible, qu'ils doivent traiter sans lui, ses otages ne pouvant servir en rien sa cause. Si la catastrophe devait se produire, il est clair pour chacun qu'Israël serait responsable de sacrifices inutiles en raison de son intransigeance.

Le Conseil discute ensuite des émissions diffusées par la télévision et la radio allemandes. Il en ressort que le conditionnement de l'opinion publique atteint un degré difficilement admissible. Il s'entretient ensuite des interventions qui pourraient être

- 2 -

faites encore auprès de nos partenaires. Le Département politique entreprendra toutes les démarches possibles, même si elles ne permettent pas d'en espérer des effets concrets. Le Conseil admet que les assurances données par Israël et suivant lesquelles l'organe de consultation serait informé dès que le maintien des otages ne servira plus à rien peuvent avoir quelque crédit. On est trop persuadé que la rupture ne pourrait intervenir que si la démonstration était faite que l'action commune est devenue sans objet. Il interprète la pression allemande comme une thérapie de choc, car il paraît aberrant que la RFA puisse prendre la responsabilité de rompre.

A 11 heures 30, on apprend que la guerre civile est quasiment déclanchée. Dans ces circonstances, les otages courent un danger plus grand encore de sorte que le Conseil se propose de convoquer les présidents des commissions des affaires étrangères à la prochaine séance qui est fixée à 15 heures. Il est décidé d'informer sans plus tarder le Gouvernement zuricois. Les présidents de groupe devront pouvoir être atteints téléphoniquement.

A 15 heures, M. Graber commente une fois encore la situation à l'intention de MM. Lusser et Chevallaz, présidents des commissions des affaires étrangères. Le Conseil apprend avec satisfaction que le front de solidarité a pu être maintenu, non sans peine toutefois, puisque le représentant de Grande-Bretagne avait menacé à son tour de procéder comme la RFA en impartissant un délai à Israël. Les démarches d'urgence faites à Bonn par notre ambassadeur ont permis d'obtenir l'assurance formelle que le Gouvernement allemand ne songeait pas à faire défection. L'ambassadeur d'Israël enfin, convoqué au département, a précisé que son gouvernement, parfaitement renseigné sur la situation, avertirait aussitôt l'organe consultatif si les otages devaient courir des risques. Pour l'instant, il faut partir du fait que, malgré cette assurance, une faute de calcul et un accident sont toujours possibles. Le Conseil constate qu'on se trouve en pleines manoeuvres de nos partenaires et qu'il faut être prêt à envisager toute situation nouvelle. Lors de l'échange de vues qui suit avec les présidents, ces derniers précisent que les commissions n'ont en fait aucune responsabilité à assumer. M. Chevallaz constate, eu égard aux réactions sensibles de la presse et du public, que notre opinion n'est prête ni à affronter cette situation de crise ni cette épreuve de guerre redoutable. Il critique notamment une certaine attitude de la radio et de la télévision et souhaite, à la suite d'interviews et de conférences de presse, que les conditions dans lesquelles les représentants du Conseil fédéral s'expriment soient définies car, si bien qu'ils répondent, on ne saurait admettre que l'autorité soit discréditée eu égard à l'insolence inadmissible de certains journalistes. - Les présidents, tout en saluant les efforts déployés pour informer les commissions, font quelque réserve quant à l'information, à leur avis trop

- 3 -

fréquente, sur les nombreuses séances que tient le Conseil et qui donne l'impression d'une certaine nervosité. En fin de séance, l'ambassadeur Micheli rend compte de la dernière rencontre de l'organe consultatif.

23.9.1970 Sa/cy

CHANCELLERIE FEDERALE

Distribution:

MM. les conseillers fédéraux	(7)
le chancelier de la Confédération	(1)
les vice-chanceliers	(2)